



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **16 décembre 2019**

Délibération n° 2019-3945

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de Lyon par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL) - Exercice 2018

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Galliano

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 164

Date de convocation du Conseil : mardi 26 novembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 18 décembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Bernard (pouvoir à M. Eymard), Mme Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), M. Bousson (pouvoir à M. Suchet), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Petit), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Piegay (pouvoir à M. Germain), Sannino (pouvoir à Mme Laurent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 16 décembre 2019**Délibération n° 2019-3945**

commission principale :	développement économique, numérique, insertion et emploi
objet :	Rapport des délégataires de services publics - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de Lyon par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL) - Exercice 2018
service :	Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 novembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de services publics et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

L'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Le Centre de congrès est exploité dans le cadre d'un contrat de délégation de service public (DSP) d'une durée de 20 ans (à compter du 1^{er} juillet 2018) par la société GLECCCL.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil de la Métropole de Lyon au titre de l'exercice 2018, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la DSP et un rapport d'activités et de qualité de services, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 2 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers consolidés de l'exercice 2018 :

		2017	2018	Variation 2017-2018	
				En %	Tendance
indicateurs d'activité	nombre de spectacles	40	37	- 8	↘
	nombre de manifestations économiques (*)	208	179	- 14	↘
	nombre de mètres carrés loués (en millier)	2 043	2 067	1	→
	nombre de participants aux manifestations (hors expositions, en millier)	476	454	- 4	↘
	taux d'occupation	22,6 %	22,9 %	1	→
indicateurs financiers (en k€)	chiffre d'affaires réalisé	19 321	20 517	6	↗
	charges d'exploitation	16 186	16 937	5	↗
	redevance	1 837	1 558	- 15	↘
	résultat net de la délégation (après redevance)	810	1 174	45	↗

(*) - congrès, salons, réunions, colloques, évènements d'entreprises.

L'année 2018 a été marquée au 1^{er} juillet par l'entrée en vigueur du nouveau contrat avec le même délégataire, la société GLECCCL ainsi que l'arrivée d'un nouveau directeur entièrement dédié au site.

L'analyse du rapport a fait l'objet d'une consolidation entre les données du 1^{er} semestre 2018 relevant des dispositions de l'ancien contrat et celles du second semestre relevant du nouveau contrat.

Le tourisme d'affaires reste largement prépondérant dans l'activité (95 % du chiffre d'affaires). L'activité spectacle représente, quant à elle, 5 % du chiffre d'affaires.

L'exercice 2018 enregistre une nouvelle progression de son chiffre d'affaires de près de 1,2 M€, soit + 6 %.

Le nombre de mètres carrés loués en 2018 stagne (+ 1 %) et le chiffre d'affaires moyen par évènement continue de progresser et s'élève à 88 k€ contre 74 k€ en 2017.

Le niveau de charges d'exploitation augmente de 5 % par rapport à l'année précédente.

La redevance versée à la Métropole au titre de l'année 2018 (calculée prorata temporis au regard des dispositions contractuelles distinctes entre l'ancien et le nouveau contrat) est de 1 558 k€, soit une diminution de 15 % par rapport à 2018 (en lien avec la baisse de la part fixe dans le nouveau contrat du fait des investissements prévus).

Le résultat net après impôt augmente de 45 % par rapport à 2017 et atteint 1 174 k€.

En 2018, GLECCCL a investi 110 k€ au titre de la nouvelle programmation pluriannuelle des investissements (PPI) (contre 83 k€ en 2017) et 183 k€ de gros entretien renouvellement (GER) (84 k€ au titre de l'ancien contrat -1^{er} semestre 2018) ; le cumul engagé au titre du GER au 30 juin 2018 s'élevait à 1 747 k€, pour un engagement contractuel de 1 737 k€.

Au titre du nouveau contrat (2^{ème} semestre 2018) le délégataire a investi 99 k€ de GER pour un engagement contractuel de 163 k€, le conduisant à provisionner à fin 2018 un montant de 64 k€ au titre du GER. Le renouvellement a porté principalement sur le remplacement de projecteurs et de dispositifs de contrôle d'accès de l'Amphithéâtre 3 000 et sur le remplacement d'une chaîne de marche sur un escalator du Centre des congrès.

L'entretien courant et la réparation des locaux a concerné, en 2018, notamment les ascenseurs et escalators, l'électricité, la plomberie-serrurerie, le nettoyage des vitrages non accessibles en façades, et la remise en état des sols-murs-plafonds des foyers Bellecour, Tête d'Or et Gratte-Ciel.

En matière environnementale, GLECCCL développe une politique autour des 3 grands enjeux suivants :

- énergie : fin de la campagne de passage à de l'éclairage LED ; conduite des appareils au plus proche de l'exploitation des espaces ; la consommation annuelle d'électricité est comparable à celle de 2017,

- eau : mise en place d'une surveillance automatique de la consommation via le système de relevé TELEO+ (alertes journalières et mensuelles par mails) ; la consommation d'eau est plus élevée, suite à un incident lors de tests,

- gestion des déchets : on peut noter une continuité dans le développement des bacs de tri sélectif, avec la mise en place de la collecte des déchets alimentaires. La production globale de déchets en 2018 s'élève à 451 tonnes (contre 431 tonnes en 2017, soit + 4,67 %) dont 6,5 tonnes de déchets alimentaires intégrés en 2018 au tri sélectif ; cette hausse du tonnage est principalement liée au niveau d'activité.

La certification ISO 14001 du délégataire a été renouvelée début 2018. Par ailleurs, le délégataire a initié, courant 2018, la migration de son système de management de la qualité vers la norme ISO 20121.

Ainsi, à l'issue de l'analyse, les points notables concernant le rapport du délégataire sont les suivants :

- 2018 présente un bon niveau d'activité avec un chiffre d'affaires de 20,5 M€, en hausse de 6 % par rapport à 2017,
- les charges du délégataire croissent en lien avec l'augmentation de l'activité.

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis à la séance plénière de la CCSPL du 17 octobre 2019.

Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la CCSPL comme ci-après annexé ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2018 produit par la société GLECCCL au titre de la DSP pour l'activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de la Cité internationale de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2019.